

# FO

AIRFRANCE  
La force syndicale



## Augmentations Individuelles, un outil de division et un leurre

Bureau Central, le 09/12/2019 - N° 18/19.

### Au travail, qui n'a jamais pensé qu'il méritait plus que son collègue ?

"Je suis meilleur(e) techniquement",  
"j'en fais plus", "je suis beaucoup plus  
disponible", "je suis toujours à  
l'heure", "je porte mieux l'uniforme",  
"je suis plus investi(e)", "je m'habille  
mieux", "je suis plus souriant(e)", "Je  
reste le soir"...



Autant de raisons qui pourraient amener à demander une différenciation financière pour motiver celle ou celui qui "fait" plus.

Tout d'abord, nous remarquons que les outils d'évaluation ne sont pas suffisamment objectifs.

Comme tous les salariés au sein de notre entreprise, les managers subissent une charge de travail qui augmente au détriment du temps consacré aux évaluations.

Humainement, il est impossible de demander à un manager de faire abstraction de son ressenti affectif.

Le système, annoncé comme vertueux, crée plus de mécontentement que de satisfaction. Le sentiment d'injustice prend le dessus.



La machine est grippée. Preuve en est, ceux qui bénéficient d'avancements supérieurs à la moyenne n'en font pas la publicité.

Concernant précisément l'accord relatif aux Augmentations Individuelles catégorielles du Personnel au Sol chez Air France :

- Quand les signataires de l'accord annoncent 1,6%, ils ne vous disent pas que 0,7% sont conventionnels et seront versés même sans accord. **Il ne reste donc que 0,9%.**
- **FO** a demandé, que les mobilités sur un même niveau soient cadrées par un barème connu de tous. Aujourd'hui, le flou le plus absolu entoure la reconnaissance de ces mobilités.
- **FO** a demandé, que la fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage, soit reconnue par des points.

Pour ces raisons et pour le manque de transparence dans la distribution de l'enveloppe, **le syndicat Force Ouvrière n'a pas signé l'accord sur les augmentations catégorielles PS.**

**Nous axons notre énergie sur les Augmentations Générales** et nous ne

comprenons pas que certaines organisations syndicales soient dans une logique inverse.



Christophe Malloggi  
Secrétaire général